

# La vie associative

## CONNAISSEZ-VOUS LA CHARMÉE ?

Pour répondre aux interrogations que vous pouvez avoir sur votre commune, nous nous sommes amusés à faire un quiz qui, nous l'espérons, vous éclairera.

1. Quel est le nombre d'habitants à ce jour ?
2. Combien d'agriculteurs sont encore en activité dans la commune ?
3. Combien de naissances y a-t-il eu en 2015 ?
4. Quelle est la superficie de notre village ?
5. Quelle est la longueur de la voirie communale ?
6. Combien d'hectares de forêt possédons-nous ?
7. Quelle est l'altitude maximum du village ?
8. A quel canton appartient-on ?
9. Combien avons-nous de lavoirs sur la commune et quelles sont leurs situations géographiques ?
10. Combien d'élus sont au conseil municipal ? Combien de femmes et d'hommes ?
11. Quel est le nombre des employés communaux ?
12. Quel est le futur grand projet de la commune ?
13. Savez-vous combien d'associations existent dans le village et quelle est la plus ancienne ?
14. En quelle année, le premier instituteur a-t-il pris ses fonctions ?
15. Quel est le premier acte de naissance trouvé sur les registres de la paroisse de Sienne ?
16. L'église possède deux cloches. Connaissez-vous leurs noms et la provenance de la seconde ?
17. Savez-vous pourquoi le cimetière, à l'origine autour de l'église, a été déplacé ?
18. Et enfin, connaissez-vous la date de parution du premier bulletin municipal ?

Nous espérons que l'idée de ce quiz vous a plu et que vous aurez pris autant de plaisir que nous à y répondre. Pour poursuivre le jeu, apportez vos réponses par écrit en Mairie sans oublier de noter vos coordonnées sur le quiz. Nous vous donnerons le palmarès lors du prochain bulletin. Date limite de dépôt des réponses : fin novembre.

## CLUB AUTOMNE

### Nouvelle Présidente au Club Automne

Après 3 années passées au Club en tant qu'adhérente, Françoise FERNIER a été élue Présidente du Club Automne lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 7 septembre dernier. Elle succède ainsi à Roger Py qui a passé plusieurs années à la Présidence du Club. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le Club compte à ce jour 27 membres qui se réunissent chaque mercredi après-midi dans la salle socio-culturelle pour jouer et se retrouver.

Le Club organise en fin d'année un repas pour ses membres ainsi qu'une sortie au Restaurant pour clôturer la saison. La nouvelle Présidente a des projets pour attirer de nouveaux membres et souhaite, entre autres, organiser une sortie culturelle...

Alors amateurs de tarot, belote ou tout autre jeu de société, venez au Club Automne, vous y passerez d'agréables moments !

Contact : Françoise FERNIER : 03 45 77 96 02



Florence Aubertin

## LES CHARMILLES

Les activités de l'association « Les Charmilles » qui gérait jusqu'à maintenant la garderie cantine, **SE POURSUIVENT**. Désormais, elle aura pour seule vocation d'organiser et de financer des sorties et manifestations à l'attention des enfants scolarisés dans le RPI LA CHARMÉE, GRANGES, ST GERMAIN LES BUXY.



Elle offrira toujours les chocolats à Noël, le spectacle des vacances de février, et proposera la kermesse de fin d'année.

Elle aidera aussi à financer des sorties organisées par les différentes écoles.

L'association organisera ses manifestations habituelles en commençant par le loto, le 13 novembre prochain en espérant l'aide des parents bénévoles.

En effet, sans le soutien et l'aide des parents, ces manifestations ne pourront pas avoir lieu.

Chaque parent d'un enfant scolarisé dans le RPI LA CHARMÉE, GRANGES, ST GERMAIN LES BUXY sera automatiquement membre sans paiement d'adhésion, l'association compte donc sur la mobilisation de tous pour perdurer.

Bernadette VIGNERON  
pour l'association « Les Charmilles »

# La vie du village

## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE ET DU RPI



139 élèves ont repris le chemin de l'école dans notre RPI, dont 43 à La Charmée ! A la suite d'une



perte d'effectif de 9 élèves sur l'ensemble des 3 communes par rapport à la rentrée 2015, le regroupement pédagogique intercommunal a été victime d'une suppression de classe à la rentrée 2016. La Charmée a donc perdu sa troisième classe, ouverte 10 ans plus tôt. Mme Christine Blin, enseignante depuis 10 ans à la Charmée a donc quitté les petits Charmillats et débute cette nouvelle année à l'école de Crissey. Il est à noter que si tous les enfants du RPI étaient scolarisés sur leur lieu de résidence, il est vraisemblable que l'on aurait pu éviter la fermeture. Sur l'école de La Charmée, M. Bert est en charge de 20 élèves de CE2/CM1 et M. Pernin de 23 élèves de CM2. La 3ème classe reste à la disposition de l'école et est notamment utilisée pour les NAP. La répartition des élèves dans les deux autres communes est la suivante : 25 PS/MS et 25 GS/CP à Granges et 24 CP/CE1 et 22 CE2 à Saint Germain.

Les projets ne manquent pas pour cette nouvelle année. L'école va continuer de fréquenter le verger de village et la bibliothèque où elle effectue des visites régulières. Cette année, un projet musical encadré par la musicienne du Conservatoire Claire Bruneau verra son aboutissement lors d'un séjour à Cluny où les enfants s'y rendront en vélo par la voie verte. Nous vous rappelons que l'association Les Charmilles qui gérait la cantine et la garderie devient une association de parents dont le but est d'aider financièrement les écoles pour les différents projets. C'est donc le SIVOS qui gère à présent de façon informatique la cantine.

Nous souhaitons à toute l'équipe du RPI et aux élèves une bonne année pleine de réussite !

Laurence Genelot

## ZOOM SUR NOS AGENTS TECHNIQUES POLYVALENTS

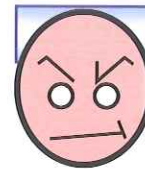
La municipalité de la Charmée emploie actuellement 2 agents techniques polyvalents pour effectuer une multitude de tâches nécessaires à l'entretien et au bon fonctionnement des équipements de la commune. Johan Marchandeaudeau a été embauché en 2004 et titularisé en 2006. Son collègue Etienne Laurendeau est lui actuellement en "contrat avenir" depuis début 2015. Après une prise de service le matin à 7h30, ils se rendent à la mairie pour se faire confirmer le planning qui peut être modifié à tout moment en fonction des besoins, et échanger avec le Maire ou son Adjoint. Les activités qu'ils exercent sont très variées. Ils ont en charge l'entretien de la voirie (fauchage des talus, petit terrassement...), l'entretien du cimetière et des espaces verts (tonte, arrosage, taille des haies...). A cela s'ajoutent les petits travaux de maintenance des bâtiments (peinture, électricité, chauffage...) et l'entretien courant du matériel et des engins. Ils sont également disponibles pour l'école et les associations afin de les aider, entre autres, dans l'installation de tables, barrières etc.... Exceptionnellement, la commune fait appel à eux le week-end, par exemple pour la journée fleurissement ou le déneigement (rare heureusement).



Depuis 2015, les ateliers se situent à Sienne le Haut. Johan et Etienne apprécient beaucoup ce transfert dans les nouveaux locaux plus spacieux et plus fonctionnels. Cela leur permet d'avoir tout le matériel nécessaire au même endroit et d'être ainsi beaucoup plus efficaces. D'un commun accord, ils se répartissent les différentes tâches en fonction de leurs compétences. Un grand merci à eux pour le sérieux dont ils font preuve et leurs sourires.

Chantal BRALLET

## BILLET D'HUMEUR



Nous sommes quelques 730 âmes à La Charmée, à tenter de vivre le plus paisiblement possible. Ce choix de vivre dans le village est parfois le hasard mais souvent un désir pour échapper à la ville, à ses désagréments, et notamment les nuisances sonores et olfactives... C'est aussi pour profiter d'un jardin.. de la campagne... et d'autres raisons sans doute.

La mairie reçoit souvent des plaintes de personnes excédées par le comportement d'individus qui oublient que pour bien vivre ensemble, il est nécessaire d'avoir en tête quelques règles élémentaires. A savoir, respecter les horaires pour tous les engins qui font du bruit et éviter la débroussaillouse le 14 juillet à l'heure de la sieste ou la tondeuse à l'heure de l'apéro !! Inviter Médor à ne pas poser sa crotte juste devant chez les voisins même si on ne les aime pas !! Ne pas enfumer le quartier même avec un feu de joie.... Avoir la gentillesse d'arrêter son moteur quand on vient jeter ses bouteilles... et ne pas planquer des objets dont on veut se débarrasser derrière les containers (et encore moins devant ou à côté)...plutôt les emmener jusqu'à la déchetterie.... Rouler à vitesse réduite partout dans le village, même si on est pressé, et même si la voiture est belle et puissante.... la vitesse est une agression. Mille petits gestes et intentions bienveillantes qui ne vont pas nous fatiguer mais nous rendre la vie plus facile et améliorer notre quotidien. Merci à vous tous de contribuer à ce " vivre ensemble " et merci de permettre au village de garder, par un comportement courtois et citoyen, le climat paisible et agréable qui le caractérise.

Sophie Dutartre

Travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :  
- les jours ouvrables: de 8h à 12h et de 14h à 19h. - les samedis: de 9h à 12h et de 15h à 19h. - les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h.

MERCI DE RESPECTER CES REGLES